

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## soins générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10519

Société : 12-669

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SABOUR AZIZ

Date de naissance :

Adresse : HAY OUL FA RUE 22 N° 12 CASA

Tél. : 06 56 00 58 56

Total des frais engagés : 1880

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24/02/2022

Nom et prénom du malade : SABOUR AZIZ

Age : 22

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Nature de la maladie : DANI

Enfant

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 24/02/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Docteur El Arabi Abdellah, Médecin, N° 10519, Date: 24/02/2022, Tel: 05 22 293 03 73

Docteur El Arabi Abdellah, Médecin, N° 10519, Date: 24/02/2022, Tel: 05 22 293 03 73

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/02/2022			150.000	Dr. Al Arabi Radiologue Médecin Agréé par l'Etat de la Santé N° 1569 - 03.09

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE S.A.R.L. - DR. AL ARABI	24.2.2022	1730

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

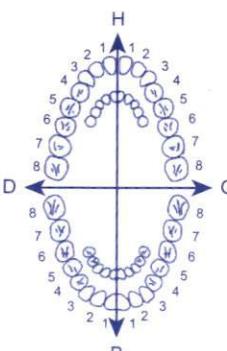
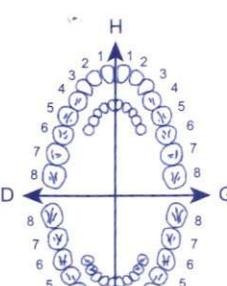
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				Montants des Soins
				Début d'Execution
				Fin d'Execution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G B	
				Montants des Soins
				Date du devis

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Dr Redouane EL ARABI

Médecine Générale /

Echographie

Electrocardiogramme

Petite Chirurgie - Circoncision

الدكتور رضوان العربي

الطب العام

الفحص بالصدى

تخطيط القلب

الجراحة الصغيرة - الختان

Casablanca, le ..... 24/02/2022 الدار البيضاء في

GTA Bourk A292

110x10  
174 mm L SV 100  
78 - 16 - 00

110 SV x 4

10 L mm

- 02 - 00 - 02

57 x 2 SV 500  
D1 cyano

1 Cpx 2

63.20

2 YR TEC mm mg

1 Cpx 7

Docteur El Arabi Redouane  
Médecin Agréé par  
Le Ministère de la Santé  
Aut. N°: 1589  
Tél: 05.22.93.02.09



Docteur El Arabi Redouane  
Médecin Agréé par  
Le Ministère de la Santé  
Aut. N°: 1589  
Tél: 05.22.93.03.09

جزئية الحاج فاتح - الرقم 141 - الطابق السفلي - الشقة رقم 2 - الدار البيضاء - الهاتف: 09 03 22 93 05

Lotissement Hadj Fateh - Lot 141 - R.D.C-Appt.2-Casablanca-Tél.: 05 22 93 03 09

57,00



زولامول®  
Xolamol®

Lot: 1E0143

Fab: 05 221

Exp: 05 223

P.P.V: 110 DH 70

LOT D266466C.6

UT AV 05 2023

PPV 111.00 DH

LOT D365016D.3

UT AV 12 2023

PPV 111.00 DH

LOT D266465G.2

UT AV 05 2023

PPV 111.00 DH

LOT D266466C.4

UT AV 05 2023

PPV 111.00 DH

LOT D390843J.1

UT AV 01 2024

PPV 111.00 DH

LOT D390843J.2

UT AV 01 2024

PPV 111.00 DH

LOT D365016D.2

UT AV 12 2023

PPV 111.00 DH

LOT D365016D.2

UT AV 12 2023

PPV 111.00 DH

زولامول®  
Xolamol®

Lot: 1E0230

Fab: 11 21

Exp: 01 23

P.P.V: 110 DH 70

Lot: 1E0230

Fab: 11 21

Exp: 01 23

P.P.V: 110 DH 70

LOT D266466C.6

UT AV 05 2023

PPV 111.00 DH

LOT D365016D.3

UT AV 12 2023

PPV 111.00 DH